

VOTRE VOYAGE PEUT ENFIN COMMENCER !

CLASSES DE DÉCOUVERTES

Voyages scolaires

Élément TERRE



SCIENCES

HISTOIRE

SPORTS



Sommaire thématique

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

- Volcans d'Auvergne :
volcanologie et risques majeurs 6-7
- Classe eau : une approche scientifique
et citoyenne 8-9
- Classe montagne du printemps à l'automne 10-11
- Classe montagne en hiver 12-13
- Classe de mer - Saint-Malo, Mont Saint-Michel... 14-15
- Classe de mer - Arcachon 16-17
- Classe de mer - Vendée 18-19

HISTOIRE ET PATRIMOINE

- Si Paris m'était conté..... 20-21
- De la Préhistoire au Moyen Âge en Périgord..... 22-23
- Gaulois et Gallo-Romains en Auvergne 24-25
- Provence Romaine 26-27
- Moyen Âge et féodalité en Auvergne 28-29
- Guédelon... Ils bâtissent un château-fort 30-31
- Renaissance française en Val de Loire 32-33
- Verdun et la Première Guerre mondiale 34-35
- Débarquement et bataille de Normandie 36-37

ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

- Les APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) ... 38
- Randonnée pédestre 39
- Orientation / Topographie 40
- Escalade 41
- Vélo Tout-Terrain 42
- Biathlon à la carte 43
- Sports de glisse 44
- Voile 45
- Char à voile 46



En janvier 2003 naissait **ÉLÉMENT TERRE**, association d'éducation à l'environnement et opérateur de voyages scolaires reconnu par les instances académiques et immatriculé auprès d'Atout France sous le N°IM063100030.

Ainsi, depuis plus de 20 ans, artisans attentifs de vos projets, nous sommes à vos côtés pour vous

conseiller. Puis, à votre demande, concevoir et organiser votre voyage scolaire (premier et second degrés) sous le format d'un « Tout compris ». Pour répondre à vos sollicitations, l'association conjugue au présent savoir-faire pédagogique et maîtrise logistique.

Auvergnate d'origine et volcanique par passion, ÉLÉMENT TERRE ouvre ses premières pages thématiques sur les sciences de la Terre ! Installée au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, dans la chaîne volcanique des puys inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, l'association vous invite à la découverte plurielle du département du Puy-de-Dôme.

Ouverte à la connaissance et à la culture, elle vous propose également toute la France métropolitaine en partage.

L'association inscrit officiellement dans ses statuts, ses objectifs et ses valeurs à destination de ses adhérents, enseignants et familles volontaires au départ : "Promouvoir et diffuser, sans discrimination, les valeurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Ce sont des valeurs de respect de la vie, de la diversité, d'autrui et de soi-même. Elles s'appuient sur des pratiques de terrain, une observation sans préjugés, et une démarche pédagogique de projet et d'alternance. à ce titre, sensibiliser, responsabiliser, former et informer le futur citoyen, distiller savoir et savoir-faire, éveiller à la curiosité, au questionnement, acquérir le goût d'apprendre, permettre l'épanouissement personnel ou susciter la réflexion et développer l'esprit critique sont autant de clés ouvrant les portes de l'action éducative et de l'écocitoyenneté."

Respectueuse des exigences des instructions officielles de l'Éducation Nationale, ÉLÉMENT TERRE vous invite à une découverte personnalisée des sciences et de la nature, de l'histoire et du patrimoine culturel, des sports et des activités de pleine nature...

Votre voyage peut enfin commencer !

La liberté du choix, de la durée, des contenus

Toutes les durées sont possibles, toutes les thématiques peuvent s'envisager seules ou panachées.

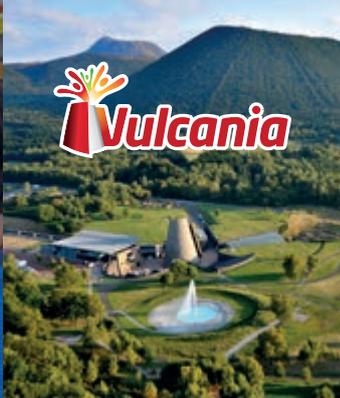
Une fois le contact établi et votre projet exposé, nous vous accompagnons dans la construction de votre programme, dans le respect de vos besoins exprimés et des contraintes diverses, jusqu'à validation complète par vos soins, de celui-ci.

Vous restez maître de la construction de votre séjour afin que celui-ci devienne l'expression, sur le terrain, de votre projet pédagogique.

Nous mettons à votre service nos compétences pédagogiques et logistiques ainsi que notre connaissance du terrain, cadre de vos découvertes.



Plus de choix sur www.element-terre.org



Pour un programme à votre mesure, nous vous proposons ...

Une écoute et une expertise

Les programmes s'articulent autour de trois types d'activités dont le volume pour chaque thème est variable. Les modules de base qui vous sont présentés, serviront à la construction "jour par jour" du programme et de son fil conducteur.

ATELIERS

Ils se pratiquent en salle ou dans l'environnement immédiat de la structure. Il s'agit de préparer des outils de travail utilisables sur le terrain, de pratiquer et de mettre en œuvre une technique, de recréer un cadre ou de se mettre en situation.

TERRAIN

Vérification des hypothèses de travail, vision en grandeur réelle, mise en pratique des outils de recherche et d'enquête, découverte globale d'un environnement, extériorisation.

VISITES

Musées et intervenants extérieurs viennent enrichir le sujet.

Une démarche pédagogique

Notre approche pédagogique est double.

Elle est **objective et rationnelle**, c'est l'étude de l'environnement dans son acception la plus large (nature et culture).

Elle est aussi subjective et symbolique et peut s'exprimer par le rêve, l'expression artistique ou le jeu.



PHASE 1

Nous laissons s'exprimer **les représentations des enfants** quant au thème exploré et ce, dans le but de les identifier.

Chacun prend conscience de ce qu'il sait, ressent ou imagine sur le thème ou l'objet en question.

C'est un **constat de départ** sur les bases connues de chacun.

PHASE 2

S'éveiller : par le contact avec le terrain, nous suscitons le questionnement, aiguïsons la curiosité et ouvrons des pistes de recherche.

C'est une phase de tâtonnement.

L'enfant est acteur de sa découverte.

PHASE 3

Chercher, expérimenter, pratiquer : c'est la phase d'étude, de **transmission des connaissances** et de construction des savoirs.

Par le geste et la pratique, c'est l'acquisition des savoir-faire.

PHASE 4

Nous évaluons ensemble de façon ludique les acquisitions. Le "trajet" réalisé sera mis en évidence.

L'enfant prend conscience de sa progression et s'ouvre sur ce qui lui reste encore à découvrir.

Durant toutes les phases, alterner le travail en salle et le terrain, la construction des savoirs et le laisser jouer, le rationnel et l'imaginaire, l'artistique et le protocole expérimental, l'enseignant et l'animateur, le "couple pédagogique" et les intervenants extérieurs.



TERRAIN

- En Chaîne volcanique des Puys **inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco** (volcanisme monogénique, cônes et dômes de lave, coulées et dépôts pyroclastiques, structures internes des volcans, pétrographie, pétrologie des laves, contexte géodynamique et tectonique des plaques).
- Dans le massif du Sancy (volcanisme polygénique ou stratovolcan, caldeiras, érosion et inversions de reliefs, prismation des laves, pétrographie et pétrologie des laves).
- Aléas et risques majeurs (volcanisme, séisme, mouvement de terrain, inondation). Prévention.
- En zone volcanique (les lacs d'origine volcanique... de barrage, de cratère d'explosion).
- Sur le territoire du **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** (aménagement des géosites, développement durable, réserves naturelles, des volcans et des hommes).

VISITES

- Vulcania (Structure interne du globe, tectonique des plaques, mécanismes éruptifs, laves, prévention des risques...) et la Terre dans l'espace au grand Planétarium.
- Grotte de la pierre de Volvic, (carrières et carriers, exploitation et utilisation, coulée de lave et art...).
- Volcan de Lemptégy, (structure interne d'un cône, stratification et chronologie des éruptions, exploitation...).
- Volvic O'rigines, (volcanisme et eau, entreprise locale...).
- Musées minéralogiques et tailleries.
- Musée Géothermia (15)* (géothermie et thermalisme).
- Paléopolis, la colline aux dinosaures (03)*.

* selon votre provenance

Classe Eau

UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE ET CITOYENNE

Puy-de-Dôme (63)

Cycle 3
Collège



VISITES

- Station d'épuration.
Phyto-épuration.
- Thermalisme et santé
(établissements thermaux).
- Volvic O'rigines (eaux de Volvic).
- Barrage hydroélectrique
sur la Dordogne.
- Maison des tourbières.
- Pisciculture.



TERRAIN

- Découvrir et distinguer les eaux dormantes : lacs volcaniques et glaciaires, mares et étangs.
- Découvrir et distinguer les eaux courantes : torrent et cascade, ruisseau, rivière, fleuve.
- La rivière Allier : expliquer la dynamique fluviale (lits, transports de sédiments...).
- Découvrir et expliquer l'eau et la ressource « énergie » durable.
- Mettre en évidence et expliquer le rapport de l'homme à l'eau : santé, économie, culture.
- Observer, décrire, énumérer les causes de pollution des cours d'eau ; envisager les remèdes.
- Expliquer et illustrer un plan de prévention des risques d'inondation et des risques naturels (Chambon, Aydat).
- Découvrir et explorer un milieu spécifique : les tourbières.
- Découvrir et expliquer la minéralisation des eaux. Prélever, déguster.

ATELIERS

- Travailler les représentations initiales, l'eau dans le paysage.
- Visualiser puis schématiser sur le terrain, le cycle de l'eau.
- Observer et modéliser les mécanismes de l'érosion (glaciaire, fluviale...).
- Prélever, observer, identifier des invertébrés aquatiques.
- Déterminer la qualité de l'eau ; calculer un indice biologique.
- Effectuer des mesures physico-chimiques dans un cours d'eau, un plan d'eau.
- S'initier et pratiquer l'orpaillage ; travailler à la batée.
- S'initier et pratiquer la pêche « no kill ».
- S'initier et pratiquer des activités nautiques, à voile, à rames.

Classe Montagne

DU PRINTEMPS À L'AUTOMNE...



ACCOMPAGNATEURS
en MONTAGNE

Puy-de-Dôme (63)

Primaire et Élémentaire
Collège et Lycée



© M. Mestas

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

- Comparer, différencier et expliquer le volcanisme et l'orogénèse.
- Décrire, caractériser et nommer un paysage montagnard (par le terrain et le jeu).
- Identifier et prévenir le risque en milieu montagnard.
- Découvrir lacs et torrents de montagne, cascades et sources...
- Déterminer la qualité d'une eau (indicateurs biologiques).



ENVIRONNEMENT NATUREL

- Définir le cadre et le rôle d'une réserve naturelle nationale. L'explorer.
- Observer et reconnaître la faune (chamois, mouflons, oiseaux...).
- Expliquer et justifier le rôle de l'insecte et celui de la fleur. Les identifier...
- Reconnaître les traces et indices de présence d'une vie animale (collecte et détermination).
- Observer et expliquer l'étagement de végétation.
- Identifier les principales essences forestières d'altitude. Expliquer la biologie de l'arbre.
- Adopter une attitude éco-responsable. Comprendre le changement climatique en montagne.

MONTAGNE ET SPORTS

- Pratiquer la randonnée pédestre en montagne.
- S'initier à l'escalade et à la via ferrata.
- S'initier à l'orientation et la topographie.
- S'initier au VTT.
- Jouer dans les hauteurs : parcours aventures...
- Découvrir et pratiquer le Bushcraft (subvenir à ses besoins dans les bois avec ce que la nature peut apporter : abri, eau, nourriture, chaleur).

ENVIRONNEMENT HUMAIN

- Expliquer le rôle et les missions d'un Parc Naturel Régional (les volcans d'Auvergne).
- Décrire les activités à la ferme : élevage bovin, ovin, caprin..., production laitière et fromagère.
- Décrire et expliquer le travail de l'apiculteur, du pisciculteur...
- Décrire et comprendre les missions d'un technicien de l'ONF.
- Retracer la vie quotidienne en montagne grâce aux écomusées, villages, bâtis et traces d'activités.
- Expliquer le thermalisme. Visiter un établissement thermal.

Classe Montagne

... EN HIVER



avec l'ESF



ACCOMPAGNATEURS
en MONTAGNE

Puy-de-Dôme (63)

Élémentaire

Collège et Lycée



TOUTES LES GLISSES

- Découvrir le matériel et savoir s'équiper.
- Appliquer les règles de sécurité et de déplacement sur piste.
- S'initier au ski alpin et valider un niveau.
- S'initier au ski de fond.
- Jouer et maîtriser la luge.
- S'initier à la pratique du patin à glace.
- Combiner des disciplines de glisse avec le tir à la carabine laser et s'initier au biathlon.



ATELIERS

- Expliquer la formation du manteau neigeux et ses métamorphoses (nivologie).
- Lire un bulletin d'enneigement. Evaluer le risque. Prendre une décision.
- S'initier à l'utilisation d'un DVA (Détecteur de Victime sous Avalanche).
- Se déplacer à pied équipé de raquettes à neige. Explorer l'environnement hors piste.
- S'orienter, se repérer, ne pas se perdre dans un environnement enneigé.
- Construire un abri de survie sous neige.

VISITES

- Musée du ski : historique et évolution des sports d'hiver.
- Ferme et fabrication du fromage : Le Saint-Nectaire.
- Ecomusées de la vie en montagne.

TERRAIN

- Stations de sports d'hiver : Super Besse, Le Mont-Dore, Chastreix.
- Observer, décrire et expliquer la montagne en hiver (faune et flore, adaptations, déplacements).
- Parcourir les forêts, les volcans sous la neige (raquettes, ski de fond).
- Suivre et décrire les activités humaines en hiver (agriculture, tourisme ...).
- Observer et comprendre les effets du changement climatique.

CHIENS DE TRÂÎNEAU

- Découvrir les races nordiques, la meute et le Musher.
- Découvrir éducation, soins, nourriture des chiens.
- Découvrir l'entraînement, le matériel, le traîneau, les courses.
- Faire son baptême et s'initier au traîneau.
- Préparer les chiens et randonner à pied (cani-rando).

Classe de mer

ENTRE SAINT-MALO ET LE MONT-SAINT-MICHEL

Ille-et-Vilaine (35) - Manche (50)

Primaire et Élémentaire
Collège



VISITES

- Le Grand Aquarium de Saint-Malo (la mer, la biodiversité et le développement durable).
- La cité « corsaire » de Saint-Malo intra-muros (fortifications, cathédrale).
- Le musée de Saint-Malo, la Tour Solidor et les cap-horniers, le musée Jacques Cartier (manoir de Limoëlou).
- La Demeure de Corsaire (histoires et légendes).
- Le Port de pêche de Saint-Malo et ses métiers.
- Ferme ostréicole et mytiliculture sur bouchots.
- Village et Abbaye médiévale du Mont-Saint-Michel.
- Ecomusée de la baie du Mont-Saint-Michel.



TERRAIN

- Définir l'estran. Expliquer le phénomène des marées. Pratiquer des relevés.
- Observer et identifier les animaux du littoral, la biodiversité de l'estran, les oiseaux.
- Différencier les milieux côtiers (vasière, dune et falaise).
- Parcourir en sécurité les étendues de sables de la baie du Mont-St-Michel (sables mouvants).
- Expliquer l'ensablement de la baie, la poldérisation.
- Comprendre l'importance des zones humides de marais en périphérie de la baie.
- Expliquer les prés salés, leur présence, la végétation halophile.
- Observer, expliquer les métiers de la mer, les infrastructures portuaires.
- Expliquer la laisse de mer. Adapter son comportement aux enjeux écologiques (pollution).
- Expliquer le fonctionnement d'un barrage et d'une usine marée motrice (barrage de la Rance).
- Reconnaître et expliquer l'architecture militaire des fortifications Vauban de Saint-Malo (remparts et forts).
- Reconnaître et décrire l'architecture particulière des malouinières (demeures de plaisance).
- Retracer l'évolution de la marine marchande et de guerre.
- Faire une croisière en mer.

ATELIERS

- S'initier à la pêche à pied.
Collecter avec soin des animaux pour l'observation et la détermination.
- Différencier et identifier des espèces.
Opérer une classification.
Comprendre la notion de chaîne alimentaire.
- Observer, définir les espèces invasives, leurs impacts sur l'environnement.
- Expliquer, découvrir le monde des algues, du plancton.
- Comprendre les enjeux « Mer-biodiversité-développement durable » au Grand Aquarium de Saint-Malo.
- S'initier au matelotage ou l'art des nœuds.
- S'initier à la voile, au char à voile.

Classe de mer

LE BASSIN D'ARCACHON OU LA NATURE
À L'ÉPREUVE DE L'HOMME

Gironde (33)

Primaire et Élémentaire
Collège



VISITES

- Le phare du Cap Ferret : l'explorer, y monter, y découvrir le panorama.
- Les ports ostréicoles, de pêche et plus généralement le patrimoine maritime.
- Le port de Larros et ses cabanes.
- La Maison de l'Huître : le métier d'ostréiculteur.
- Découvrir Arcachon, l'architecture balnéaire : la ville d'hiver, la chapelle des marins...



TERRAIN

- Expliquer la formation du paysage du *Bassin d'Arcachon*.
- Identifier les différentes entités paysagères. Caractériser le littoral.
- Caractériser les principaux types de milieux, les parcourir : dunes, prés salés, vasières, forêts, prairies.
- Observer, identifier les espèces animales et végétales dans leur milieu.
- Expliquer la formation des dunes – la dune du Pilat – la parcourir.
- Expliquer, appréhender l'évolution des dunes de sables. Expliquer la notion d'érosion.
- Expliquer, comprendre le phénomène et les conséquences des marées.
- Connaître l'histoire d'un site naturel classé : l'Île aux Oiseaux, lors d'une croisière.
- Décrire la formation d'un banc de sable : *le Banc d'Arguin*.
- Décrire la formation d'un delta : *le Delta de la Leyre*.

ATELIERS

- Pratiquer la pêche à pied. Identifier sa récolte (coquillages et crustacés).
- Observer la faune marine.
Se sensibiliser à sa préservation.
- S'initier, découvrir différentes techniques de pêche.
- S'initier à l'observation ornithologique dans une réserve naturelle.
- S'initier à la voile.
- Pratiquer un jeu de piste à la découverte de l'ostréiculture.

Classe de mer

LA VENDÉE,
ENTRE MER ET MARAIS...
SPORTS, NATURE ET
PATRIMOINE...

Vendée (85)

Primaire et Élémentaire
Collège



ATELIERS

- Fabriquer le beurre vendéen.
- Fabriquer du pain.
- Concevoir et piloter un cerf-volant.
- S'initier à l'orientation.
- Pratiquer le Land'Art sur la plage, en forêt.



NATURE ET PATRIMOINE

- Découvrir le littoral vendéen (dunes, plages et criques, forêts et pinèdes).
- Visiter les ports de pêche et la criée.
- Vivre une journée sur l'île de Noirmoutier.
- Découvrir l'habitat traditionnel et la vie quotidienne dans le marais breton-vendéen.
- Visiter un moulin à vent traditionnel vendéen, une miellerie.
- Rencontrer un saunier, expliquer l'origine du marais salant, le métier et la récolte du sel.
- Se balader en mer sur un bateau de pêche.
- Appréhender la biodiversité marine à l'Aquarium de Vendée.
- Pratiquer la pêche à pied, s'initier à l'ornithologie, comprendre la laisse de mer.
- Remonter le temps au Préhisto'site du Cairn (visites guidées, reconstitutions et démonstrations, mégalithes, ateliers...).
- Selon votre provenance : le Puy du Fou (85).

NAUTISME

- Découvrir, équiper, utiliser différents supports nautiques sur l'eau ou sur le sable.
- Connaître et respecter les règles de sécurité pour la pratique des activités nautiques.
- Maîtriser la voile et le vent :
le catamaran, l'optimist, le dériveur.
- Maîtriser l'équilibre et la glisse :
le surf, le bodysurf, la planche à voile.
- Maîtriser la pagaie et la propulsion :
canoë, kayak, paddle.
- Maîtriser le vent et piloter :
le char à voile.

Si Paris m'était conté...

Île-de-France

Cycles 2 et 3

Collège et Lycée



PARIS EST "MONUMENTAL"

- Reconnaître et nommer les monuments qui font la renommée de la capitale.
- Retracer l'histoire de France au travers des grands monuments parisiens. Raconter certains événements.
- Lier monuments et personnages historiques.
- Expliquer les origines d'un monument. Décrire et reconnaître les styles architecturaux. Les positionner dans le temps.
- Décrire et expliquer le schéma urbain et retracer l'histoire du développement de la ville depuis l'Antiquité.

SITES DES VISITES

- L'île de la Cité • La cathédrale Notre-Dame-de-Paris • La Tour Eiffel • L'Arc de Triomphe et la tombe du soldat inconnu • L'obélisque de la place de la Concorde • La basilique du Sacré-Cœur (Montmartre) • La Seine, artère monumentale de Paris (croisière) • Les grands parcs et jardins de la capitale



PARIS EST "CITOYEN"

- Expliquer la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire).
- Retracer l'histoire des institutions de la République.
- Distinguer et nommer les représentants de ces pouvoirs.
- Reconnaître les bâtiments de la Nation.
- Expliquer Nation et citoyenneté.
- Suivre une séance à l'Assemblée nationale.

SITES DES VISITES

- Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale • Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

SITES DES "EXTÉRIEURS"

- Palais de l'Élysée, siège de la présidence de la République
- Hôtel Matignon, résidence officielle du Premier ministre.

PARIS EST "HISTOIRE"

Paris "médiéval" :

- Musée du Louvre
- Musée de Cluny
- Île de la Cité.

Du Paris « médiéval » au Paris « Renaissance » :

- Musée du Louvre
- Musée de Cluny
- Place des Vosges
- Hôtel de Sully
- Place de la Bastille.

Paris... sur les pas d'Henri IV :

- Construction du Louvre
- Pont Neuf
- Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

Paris... sous la Révolution française :

- Musée Carnavalet
- Place de la Bastille
- La Conciergerie.

Paris... sur les traces de Napoléon I^{er} :

- Invalides.

PARIS EST "CULTURE"

- Découvrir les arts (peinture, sculpture, architecture...). Éveiller la sensibilité artistique.
- Reconnaître et nommer les grands courants artistiques.
- Nommer quelques « maîtres ».
- Reconnaître, étudier et nommer une œuvre.
- Retracer l'histoire des civilisations à travers des œuvres.

SITES DES VISITES

- Les grands musées parisiens (le Louvre, Orsay, Arts et Métiers, le centre Pompidou...)
- Les grands musées d'arts et civilisations (Quai Branly, Monde Arabe...)
- Les théâtres classiques ou de boulevard (Comédie Française, Michaudière...)
- Les hauts lieux de la musique et de la danse (Palais Garnier, Opéra-Bastille...)
- Les maisons d'hommes illustres (Victor Hugo, Balzac...).

PARIS EST "SAVOIR"

- Retracer les grandes périodes de l'Évolution de l'Homme et des espèces.
- Expliquer la classification du vivant.
- Retracer l'évolution des sciences et de la technologie.
- Nommer des grands noms de la Science, leurs découvertes.
- Expliquer les conséquences du développement urbain (gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets...)

SITES DES VISITES

- Museum national d'Histoire naturelle • Palais de la Découverte
- Cité des Sciences et de l'Industrie
- Égouts de Paris • Catacombes (Ossuaire municipal)

PARIS EST "VILLAGE"

- Retracer l'évolution du bâti.
- Caractériser l'identité, l'esprit d'un quartier.
- Nommer des hommes, des œuvres, des événements.

SITES DES VISITES

- Quartier Latin • Île de la Cité
- Montmartre et sa butte
- Saint-Germain-des-Prés
- Le Marais.

De la Préhistoire au Moyen-Âge

EN PÉRIGORD NOIR

Dordogne (24)

Cycle 3
Collège



DE LA VALLÉE DES HOMMES...

ATELIERS

- S'initier à la fouille archéologique.
- S'initier à l'art pariétal (fresque).
- S'initier à l'art mobilier et produire une parure, un modelage.
- Participer à la démonstration de taille de silex et d'allumage de feu.
- Réaliser un instrument de musique préhistorique et l'utiliser.
- S'initier au tir au propulseur et identifier la faune préhistorique.



TERRAIN

- Grotte de Lascaux II : Le sanctuaire paléolithique.
- Grotte de Font-de-Gaume.
- Grotte de Rouffignac.
- Grotte du Grand Roc : la forêt minérale.
- Gisement de Laugerie Haute.
- L'abri Pataud : occupation et méthodes de fouille.
- L'abri de Laugerie Basse.

VISITES

- Lascaux IV, le Centre International d'Art Pariétal
- Musée national de la préhistoire.
- Le Thot, espace Cro-Magnon.
- Le Préhisto-parc : scènes de la vie quotidienne de Néandertal à Cro-Magnon.
- Grottes du Roc de Cazelle : Préhistoire, histoire et nature.
- Le site de Castel-Merle et ses nombreux ateliers
- Le Gouffre de Proumeyssac : la cathédrale de cristal.

... AU PAYS DES CHÂTEAUX-FORTS

VISITES ET ATELIERS

- Châteaux de Beynac, Commarque ou Castelnaud.
- Ateliers d'héraldique, de calligraphie ou de géométrie médiévale.
- Armes, armures et architecture défensive.
- Châteaux-falaise, forts, villages et cités troglodytiques.
- Le Cloître de l'Abbaye de Cadouin.
- La Cité de Sarlat en Périgord Noir.
- Le Manoir de Gisson (Sarlat) : La bourgeoisie (XIII^e-XV^e).

Guerre des Gaules

ET ROMANISATION EN TERRÉS ARVERNES

Puy-de-Dôme (63)

Cycle 3
Collège



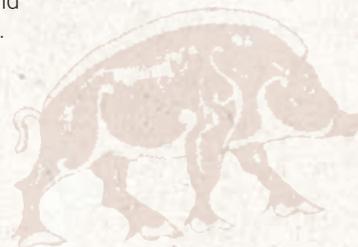
VISITES

- Musée de Gergovie (MG), les chroniques de la bataille (guerre des Gaules, tribus gauloises, César et Vercingétorix).
- Espace Mercure au sommet du Puy-de-Dôme (construction d'un temple et archéologie)
- Musée de la poterie gallo-romaine (artisanat, vie quotidienne).
- Thermes gaulois et gallo-romains.
- Musées archéologiques (religion, vie quotidienne, archéologie).
- MuséoParc d'Alésia (21)*.
- Bibracte Mont Beuvray (71)*.



TERRAIN

- Plateau de Gergovie (la bataille, le déroulement de l'assaut, l'art de la guerre et les techniques militaires ; Archéologie ; Chantiers et fouilles ; Chronologie : Préhistoire et Antiquité).
- Plateau de Corent (Oppidum, tribus gauloises, les celtes, vie quotidienne, cultes gaulois).
- Augustonemetum, aujourd'hui Clermont-Ferrand (romanisation, bâti et urbanisme gallo-romain).
- Carrières gallo-romaines d'extraction de lave (environnement, exploitation).
- Puy de Dôme et temple de Mercure-Dumias (religion, romanisation).



ATELIERS

- Découvrir et pratiquer la poterie sigillée.
- S'initier au modelage et réaliser une statuette.
- Frapper la monnaie gauloise (MG).
- S'habiller comme un gaulois (MG).
- S'équiper comme un soldat gaulois (MG).
- Produire un bijou : une fibule.
- S'initier et pratiquer la vannerie.
- S'initier et pratiquer l'équitation (moderne).



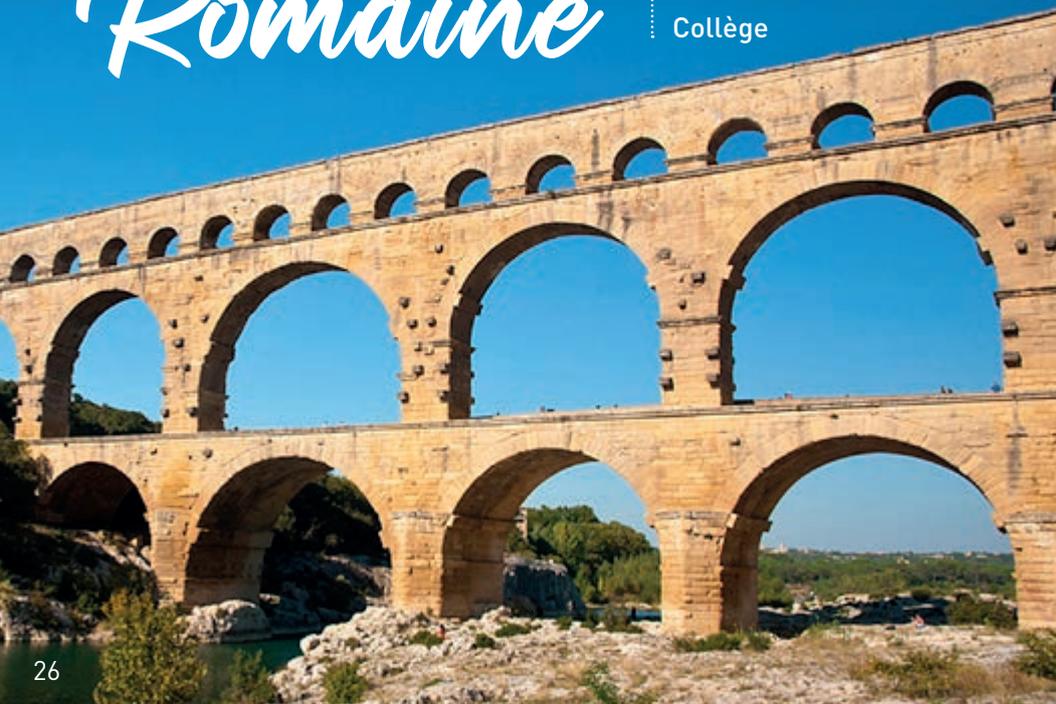
*selon votre provenance : MuséoParc d'Alésia (21) – Bibracte Mont Beuvray (71)

LA GAULE NARBONNAISE DE L'ANTIQUITÉ

Provence Romaine

Gard (30)
Bouches-du-Rhône (13)
Vaucluse (84)

Élémentaire
Collège



TERRAIN

- Nîmes
- Arles
- Glanum
- Pont du Gard
- Orange
- Vaison-la-Romaine
- Avignon
- Beaucaire



VISITES THÉMATIQUES

- Cités antiques (naissance, romanisation et colonies romaines, urbanisme, espaces publics et privés, voies de circulation, administration).
- Défenses (arcs, tours, enceintes et fortifications romaines).
- Loisirs et société (amphithéâtres et théâtres antiques, gladiateurs et jeux du cirque...).
- Hygiène, loisirs et sport (thermes et bains romains, eau potable et distribution).
- Culte et religion (sanctuaires religieux et dynastiques, mausolée et culte impérial, sources sacrées et divinités, rites et pratiques funéraires du monde romain).
- Commerce et vie sociale (forum romain, port fluvio-maritime, navigation et métiers du port, artisanat, agriculture, la vigne et le vin).
- Génie civil et hydraulique (aqueducs et ponts romains).
- Musées et collections archéologiques (vie quotidienne, économie, technologie...).

ATELIERS

- Raconte-moi un monument (visite, maquette).
- Les secrets d'un théâtre antique (réaliser un masque, jouer une scène, réaliser une frise, graver une épigraphe).
- Animations romaines dans la peau d'un gladiateur, d'un légionnaire, d'un athlète ou d'un comédien.
- La place de l'enfant, de la femme dans l'Antiquité.
- Fabriquer un objet du quotidien (lampe à huile, mosaïque, bas-relief...).
- Bâtir une arche au Pont du Gard.
- Fouiller tel un archéologue.
- S'habiller dans l'Antiquité.

Moyen Âge et féodalité

Puy-de-Dôme (63)

Élémentaire
Collège

**SUR LES TERRES SEIGNEURIALES
DES COMTES D'AUVERGNE (X^{ÈME}-XIII^{ÈME} SIÈCLES)**



VISITES ET TERRAIN

- Château fort de Murol (soldat et armement, hygiène et santé, cuisine, paysannerie sur la Seigneurie).
- Château de La Bâtisse, du château de défense au château de plaisance.
- Château troglodyte dans la lave des volcans.
- Château fort recelant un trésor ! (chasse au trésor médiéval).
- Découvrir et gravir une motte castrale naturelle (importance et rôle).



ATELIERS

ARCHITECTURE

- Villages fortifiés, forts villageois et ville franche.
- Églises romanes majeures d'Auvergne.
- Abbaye bénédictine de Basse Auvergne (XI-XV^e).

CHEVALERIE ET FÉODALITÉ

- Cloître médiéval et vitraux de Moyen Âge.
- Cathédrale Gothique. Évolution architecturale.
- Centre d'Art Roman.
- Carrier et maison de la pierre.

- Réaliser une maquette de château fort, comprendre les systèmes de défense.
- Comprendre, appliquer et jouer avec la géométrie médiévale.
- Réaliser un bas-relief, une sculpture sur pierre.
- Comprendre et appliquer les règles de l'héraldique ; réaliser un blason.
- Découvrir et manipuler l'armement médiéval ; chorégraphier un combat.
- S'initier et pratiquer le « battle-arc », rôle des archers au Moyen Âge.
- S'initier et pratiquer l'équitation (moderne).
- Découvrir la nourriture et vivre le banquet médiéval.
- Découvrir et pratiquer les jeux médiévaux (de table, d'adresse, de balle, de précision).

Guédelon

ILS BÂTISSENT UN CHÂTEAU-FORT !

Yonne (89)

Élémentaire
Collège (5^{ème})



VISITES

- Chantier médiéval de Guédelon.
- Châteaux du Moyen Âge et de la Renaissance.
- Carrière d'extraction de pierre de taille.
- Châteaux de Ratilly, Saint-Fargeau, Druyes...
- Églises des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles aux fresques polychromes.
- Potiers et céramistes locaux.
- Exploitation agricole locale et ferme d'élevage.



TERRAIN

- Expliquer la vie quotidienne dans un château fort au XIII^{ème} siècle.
- Décrire, identifier, énumérer les différents matériaux employés dans le bâti.
- Expliquer l'extraction de la pierre par les carriers et son travail par les tailleurs de pierre.
- Expliquer et justifier le rapport entre forme/matériaux et fonction pour un bâtiment.
- Décrire et expliquer l'organisation d'un chantier au Moyen Âge.
- Identifier les métiers des bâtisseurs, leurs outils, leurs techniques. Les observer en démonstration.
- Expliquer l'évolution architecturale d'un château, du Moyen Âge à la Renaissance... Et aujourd'hui.
- Enumérer et expliquer les techniques offensives et défensives au Moyen Âge.
- Expliquer l'activité paysanne « d'hier » et d'aujourd'hui. Découvrir le fonctionnement d'une ferme, la basse-cour.
- Découvrir et comprendre la tradition locale des artisans céramistes.
- Distinguer et caractériser l'art roman. Expliquer la place du Clergé au Moyen Âge.
- Expliquer, reconnaître, décrire les arts sacrés majeurs, les fresques, vitraux, sculpture...

ATELIERS

- S'initier à la taille de pierre et réaliser une œuvre.
- Découvrir les métiers de bâtisseurs sur un parcours pédagogique et des jeux de piste.
- S'initier aux techniques de l'archéologie.
- Découvrir le vitrail, son origine, ses techniques et réaliser une œuvre.
- S'initier à l'art de l'enluminure.
- S'initier à la poterie, au modelage chez les céramistes du Puysaie
- Découvrir le travail de la laine et son feutrage. Pratiquer.

CHÂTEAUX ROYAUX EN VAL DE LOIRE

Renaissance française

Loir-et-Cher (41)

Indre-et-Loire (37)

Élémentaire

Collège



VISITES GUIDÉES, REPÈRES

- **L'histoire** : la Renaissance (définition et chronologie), la vie à la Cour du Roi, les guerres de religions, assassinat du Duc de Guise, la généalogie des Rois.
- **Les arts** : peintures, sculptures, fresques et bois peints, tapisseries, mobiliers, jardins.
- **L'architecture** : évolution depuis le Moyen Âge, les styles, la technique, la pierre, les architectes (Mansart, Boyer).
- **Les rois** : Louis XII, François 1^{er}, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV.
- **Les artistes** : Léonard de Vinci (sa vie, son œuvre), Pierre de Ronsard.



ATELIERS

- Construire un château par étapes, en comprendre les plans.
- Distinguer et nommer les matériaux de construction.
- Appréhender la vie quotidienne à la Cour.
- Bâtir comme Léonard de Vinci.
- Appréhender la science avec Léonard de Vinci.
- Étudier un tableau (Renaissance).
- S'initier à la musique et à la danse de la Renaissance.
- Découvrir les techniques archéologiques.
- Produire une œuvre lors d'un atelier d'écriture ou de dessin.

FRANÇOIS I^{ER} ET LES CHÂTEAUX ROYAUX :

- Châteaux royaux de Blois, de Chambord et d'Amboise.

ÉVOLUTION ARCHITECTURALE DES CHÂTEAUX :

- Château de Loches, de Langeais, d'Azay-le-Rideau, de Chenonceau, de Cheverny ou de Villandry.

LÉONARD DE VINCI, AMI DU ROY :

- Le Clos Lucé de Léonard de Vinci.

PLUS ENCORE...

- Carrière de Tuffeau, ville souterraine.
- Jardins botaniques et promontoires panoramiques.
- Paysages du Val de Loire.
- Faune et flore dans le parc de Chambord.
- Musée des Beaux-arts de Blois.
- Visite de ville : l'habitat urbain à la Renaissance.

Verdun

Meuse (55)

Élémentaire

Collège et Lycée

L'ENCYCLOPÉDIE
DE LA PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE



TERRAIN

- Le monument à la victoire et aux soldats de Verdun : une vue sur la ville.
- Les Champs de bataille de Verdun : la « zone rouge ».
- La tranchée de Mogeville : la vie des poilus dans la tranchée.
- Les villages détruits : Fleury-devant-Douaumont « mort pour la France », les traces des combats.
- Les Eparges : lieu de mémoire. Alain Fournier (le Grand Meaulnes).



- La cote 304 et le Mort-homme (Argonne) : les attaques allemandes de mars 1916.
- La butte de Vauquois et la guerre des mines (Argonne) : installations souterraines françaises et allemandes.
- Le cimetière militaire américain (Meuse Argonne) : l'offensive des alliés en Argonne.
- Le site du saillant de Saint-Mihiel, théâtre de violents combats. En découvrir les tranchées.

VISITES

- La citadelle souterraine de Verdun : base logistique, vie quotidienne des soldats, choix du soldat inconnu.
- Le mémorial de Verdun : au cœur des champs de bataille, expliquer la bataille de Verdun.
- L'ossuaire de Douaumont et la nécropole : symbole des champs de bataille. Les 15 000 tombes.
- Les Forts de Douaumont ou de Vaux : pièces maîtresses de la ceinture fortifiée de Verdun. Symbole de la bataille et de la résistance face à l'ennemi.
- L'ouvrage de la Falouse : l'arrière front et le quotidien des soldats.
- Le musée de la butte de Vauquois : témoignages des combats.
- La tranchée de Chattancourt (reconstitution).
- Le musée du Poste de garde ou le quotidien des Poilus.

Le Débarquement

ET LA BATAILLE DE NORMANDIE

Calvados (14)

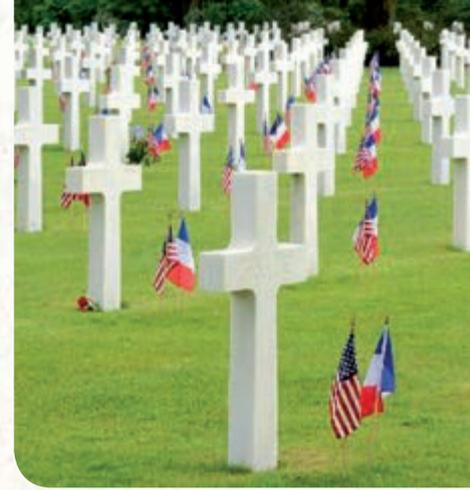
Élémentaire

Collège et Lycée



ATELIERS (MÉMORIAL DE CAEN)

- Expliquer le choix « Résister ou collaborer ».
- Définir « La Shoà ».
- Identifier les raisons et les mécanismes de la propagande, « La guerre des affiches ».
- Définir et expliquer « Le dessin de presse ».
- Reconstituer l'histoire de Rachel, l'enfant cachée.
- Comprendre et restituer la chronologie des événements du débarquement.
- Expliquer la vie d'une famille pendant la guerre.



VISITES : « L'ENGAGEMENT DES NATIONS »

- Mémorial de la Paix à Caen (l'espace consacré au Débarquement et la bataille de Normandie... Entre autres).
- Musée mémorial de la bataille de Normandie à Bayeux.
- Musée du débarquement à Arromanches et Arromanches 360.
- Musée radar de Douvres (Rôle des radars durant la 2nd WW).
- Mémorial Pégasus (les missions de la 6^{ème} division aéroportée britannique).
- Musée Airborn de Sainte-Mère-l'église (les parachutistes américains).
- Mémorial de la liberté retrouvée (Quineville).
- Centre Juno Beach (Canadiens).
- Musée Utah Beach (Américains).
- Batterie de Merville (Britanniques).

TERRAIN

- Retracer et décrire les événements survenus à Omaha Beach et explorer le musée mémorial.
- Explorer et expliquer la présence des batteries allemandes de Longues-sur-Mer.
- Définir et expliquer le « Mur de l'Atlantique ».
- Expliquer les raisons et le défi technologique du port artificiel d'Arromanches.
- Comprendre la présence et l'importance du cimetière américain de Colleville et du cimetière allemand de la Cambe.
- Décrire et expliquer la présence et l'architecture des Blockhaus d'Hillman (un réseau de fortifications et de tranchées).

*Ce séjour peut se panacher avec des activités sportives et de découvertes du littoral marin.



Activités physiques de pleine nature



Les pages qui suivent sont une invitation à l'engagement physique et mental. Nous avons fait le choix de disciplines variées pratiquées dans un milieu naturel spécifique. Retrouvez aussi ces activités dans nos pages thématiques, selon leurs affinités géographiques.

D'un intérêt pédagogique incontestable, elles requièrent toutefois des compétences particulières. En effet leurs exercices présentent certains risques et seul un intervenant diplômé et qualifié dans la discipline peut en mesurer les aspects et adapter l'activité aux caractéristiques du groupe, dans le respect des règles encadrant cette pratique.

Quelle que soit la discipline, l'élève sera confronté à une problématique de déplacement dans un environnement inhabituel et souvent singulier. Cette mise en situation l'amènera progressivement à s'adapter à ces nouvelles exigences. Tout en lui sera sollicité, mobilisé.

Sa motricité, sa dextérité mais aussi son mental lorsque la situation l'amènera à gérer ses émotions et à composer avec d'éventuelles perturbations extérieures.

Les éducateurs sportifs partenaires d'Élément Terre travaillent dans un environnement naturel support de leurs activités. C'est la raison pour laquelle ils ont le souci quotidien du respect et de la préservation de celui-ci. Cette préoccupation et les comportements adaptés pour y répondre font pleinement partis de l'apprentissage dispensé auprès des élèves.

Faites votre choix ! Les contenus et les séquences pédagogiques pour chacune de ces disciplines sont suffisamment riches pour constituer à eux seuls la structure et l'articulation d'un séjour, mais vous pouvez également enrichir une thématique scientifique ou culturelle de parenthèses sportives appréciées des élèves.



Puy-deDôme (63)

Cycles 2 et 3

Collège et Lycée

Randonnée pédestre

ATELIERS

- Topographie et orientation (cartes, boussole, choix d'un itinéraire).
- S'équiper, choisir son matériel en fonction de sa sortie, le « fond de sac ».
- Protéger - Alerter - Secourir.
- Utiliser le DVA ou détecteur de victime sous avalanche.
- Acquérir motricité et équilibre sur parcours d'aisance (pente herbeuse ou pierrier).
- Risques et prévention face à l'animal ou au végétal.
- Comprendre la conciliation des usages (propriété, troupeau, pollution, multiactivité).

PRATIQUES

- Pratiquer la randonnée pédestre en zone de montagne ou de plaine.
- Découvrir la marche consciente, la marche afghane, le Qi-Gong de la marche.
- Prendre un bain de forêt.
- S'initier à la marche nordique.
- Pratiquer la cani-rando.
- Pratiquer la raquette à neige.

TERRAIN

- De 300 m à 1886 m d'altitude, pratiquer la randonnée pédestre.
- Vallées et crêtes du massif des Monts Dore.
- Cônes et dômes de la Chaîne des Puy – Faille de la Limagne inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco.
- Lacs, cascades, torrents et ruisseaux...
- Milieu fermé (bois et forêts) milieu ouvert (prairies, paysages humanisés).
- En toutes saisons et même sous la pluie !





Puy-de-Dôme (63)

Cycles 2 et 3
Collège et Lycée

Orientation et topographie

ATELIERS

- Établir une relation entre carte et observation du terrain.
- Trouver sur une carte des objets observés sur le terrain.
- Savoir orienter une carte (sans boussole - avec boussole).
- Savoir se situer sur une carte.
- Savoir lire la légende, connaître les symboles simples de planimétrie.
- Vaincre l'angoisse de se déplacer dans un milieu semi-connu ou inconnu.
- Construire un itinéraire de déplacement.

- Évaluer les difficultés et obstacles à venir.
- Trouver les postes en étoiles, en circuit et remplir sa fiche de contrôle.
- Réaliser un parcours en un temps donné.
- Connaître et respecter les consignes de sécurité.
- Respecter l'environnement, le milieu naturel support de l'activité.
- Découvrir et utiliser la boussole (orientation, choix d'itinéraire, progression).
- Comprendre la Terre et ses représentations, les cartes, l'échelle.
- Organiser une randonnée, tracer le parcours, le respecter.

TERRAIN

- Parcours fédéraux équipés en plaine, en forêt, en montagne.
- Mini-raïd de randonnée dans le Sancy ou la Chaîne des Puys.
- Chasse aux trésors naturalistes pour les plus jeunes.

Puy-de-Dôme (63)
Cycles 2 et 3
Collège et Lycée

Escalade

ATELIERS

- Découvrir et maîtriser par le jeu, le matériel, l'histoire et les topos d'escalade.
- Ressentir, développer le toucher et l'ouïe ; pratiquer à « l'aveugle ».
- Maîtriser les éléments de sécurité : les nœuds, l'encordement.
- Découvrir et maîtriser l'équipement du grimpeur, s'équiper.
- Découvrir et maîtriser le travail en binôme, la « moulinette ».
- Apprendre à monter en tête, placer relais et dégaines.
- Travailler, développer son équilibre, sa motricité.
- Apprendre et maîtriser la descente en rappel auto-assuré.

TERRAIN

- Découverte géologique du territoire.
- Roches et pitons volcaniques.
- Gorges et falaises de granite.

AUTRES GRIMPES

- « Parcours aventures » aménagés dans les arbres.
- Sites Structures Artificielles d'Escalade.
- Grimpe d'arbres.
- Via Ferrata.



Puy-de-Dôme (63)

Cycle 3
Collège et Lycée



avec le MCF

VTT et tout ce qui roule !

TERRAIN

- Pratiquer sur parcours ludiques, adaptés et sécurisés.
- Pratiquer sur un circuit ou Bike-park.
- Découvrir la forêt : parmi les hêtres et les noisetiers.
- Parcourir les plateaux volcaniques d'Auvergne.
- Descendre les vallées d'altitudes, entre les volcans.
- Aborder la volcanologie en Chaîne des Puys ou dans le Sancy !
- Rallier des lacs volcaniques, approche comparative.
- Vivre un mini-raïd dans le Sancy ou en Chaîne des Puys.

ATELIERS

- Responsabiliser l'enfant, respecter le matériel, les consignes, l'autre...
- Apprendre la mécanique du VTT (réglage et entretien).
- S'initier à l'orientation et perfectionner son rapport à l'espace.
- Travailler les fondamentaux (équilibre, conduite, propulsion).
- Maîtriser les bases du code de la route.
- Organiser un mini-raïd, maîtriser la logistique, la sécurité.
- Découvrir la trottinette électrique ou fun cross, le quad-byke, le VTT électrique.

Puy-de-Dôme (63)

Cycle 3

Collège et Lycée

Biathlon

Choix des formules,
choix des saisons !

PRINCIPE...

COMBINER 2 ACTIVITÉS :

- Tir à la carabine laser.
- Course à pied.
- Orientation.
- VTT.
- Ski de fond.
- Rallye Quiz

OBJECTIFS :

- Maîtriser le matériel et la technique.
- Gérer la vitesse et la respiration.
- Développer motricité et concentration.
- Respecter les consignes et l'adversaire.
- Se responsabiliser en toute sécurité.
- S'adapter aux contraintes du milieu de pratique.
- Relever un défi individuel ou collectif.
- Allier endurance et respect du temps.
- Maîtriser le vocabulaire lié à l'activité.



Puy de Dôme (63) :
Super-Besse, Le Mont-Dore, Chastreix, La Stèle
Élémentaire
Collège et Lycée



Sports de glisse



TERRAIN

Toutes nos glisses en initiation et perfectionnement selon le nombre de séances

- Découvrir les matériels et savoir s'équiper.
- Appliquer les règles de sécurité et de déplacement sur pistes et en station.
- Ski alpin / Ski de fond / Biathlon nordique / Luge / Patin à glace / Traineau à chiens.

ATELIERS

« SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ »

- S'initier à l'utilisation d'un DVA. (détecteur de victime sous avalanche).
- Expliquer la formation du manteau neigeux et ses métamorphoses (nivologie).
- Lire un bulletin d'enneigement. Évaluer le risque. Prendre une décision.
- S'orienter, se repérer, ne pas se perdre dans un environnement enneigé.
- Construire un abri de survie sous neige.

ÉCOLOGIE

Les conséquences du changement climatique en zone montagne

- Les stations pourvoient à la présence de neige sur les pistes de ski alpin (canons à neige).
- Les alternatives pour les autres activités en l'absence de neige :
 - Randonnée pédestre en milieu montagnard hivernal avec les accompagnateurs en montagne.
 - Biathlon tir et course à pied.
 - Cani-rando ou Cani-kart avec les chiens de traîneaux.
 - Le musée du Ski à Besse et les écomusées du patrimoine rural montagnard.
 - Utiliser un DVA hors neige.



avec l'EFV

Puy-de-Dôme (63)
Vendée (85)
Cycles 2 et 3
Collège et Lycée

A Voile ou à rame !

ATELIERS

- Découvrir les activités nautiques, **kayak, optimist, dériveurs, catamaran, stand-up paddle, biathlon nautique, construction de radeau, course d'orientation sur l'eau.**
- Découvrir et reconnaître le matériel, les gréements.
- Maîtriser et comprendre les consignes de sécurité.
- Se mouvoir sur un voilier, un kayak, maîtriser son équilibre.
- Se diriger et rejoindre différents points à la voile ou à la rame, naviguer, explorer.
- Régler des voiles, optimiser le déplacement.
- Découvrir la direction, la propulsion et l'équilibre à voile ou à rame.
- Maîtriser les nœuds marins, le matelotage.
- Se repérer au vent.
- Valider les acquisitions, s'auto-évaluer lors d'un challenge nautique.

COMPLÉMENTS THÉMATIQUES

- Lac volcanique d'Aydat, origine et écosystème.
- Volcans de Chaîne des Puys et coulées de lave.
- Biodiversité du lac lors d'un parcours en kayak.
- Sensibilisation à l'environnement lors d'un challenge « marée noire ».
- Découverte des littoraux vendéen, breton, normand...

Ille-et-Vilaine (35)
Calvados (14)
Vendée (85)
Cycle 3
Collège et Lycée

Char à voile



avec la FFCV



CONNAISSANCE DU MILIEU

- Acquérir des connaissances sur l'air et le vent.
- Expliquer et décrire l'estran et le phénomène des marées.
- Interpréter les observations météorologiques.
- Expliquer la formation des plages, des dunes.

TERRAIN

- La baie du Mont Saint-Michel (35).
- Les plages du débarquement (14).
- La plage des Demoiselles à Saint-Hilaire-de-Riez.
ou la grande plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85).

ATELIERS TECHNIQUES

- Comprendre les principes de propulsion, les forces de frottements.
- Agir en toute sécurité. Respecter les règles et adapter ses déplacements.
- Gréer et dégréer son char.
- Réaliser un parcours d'actions diverses avec balisage, s'orienter, se repérer dans l'espace.
- Maîtriser son équilibre, se rééquilibrer.
- Maîtriser sa vitesse et mesurer les effets du vent.
- Utiliser et maîtriser un vocabulaire technique adapté.

Ils assurent la qualité et le sérieux de l'organisation du séjour...

Qui sont-ils ?

À LA LOGISTIQUE :

• **L'hébergement** : nos chargés de missions ont sélectionné des centres pouvant recevoir des groupes scolaires. Tous répondent aux obligations d'accueil de mineurs et sont agréés par la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et/ou par la par les services de l'Éducation Nationale. Ils ont attaché une importance au cadre de vie, au confort intérieur de l'établissement, à l'accueil et à la qualité de la restauration. Concernant ce dernier point, ils veillent, le plus possible, à ce que la nourriture servie soit saine, variée et équilibrée. Dans la plupart des établissements, les repas sont préparés sur place par les équipes de cuisine. Les allergies alimentaires sont prises en compte sur présentation d'un PAI ou d'une ordonnance médicale fourni en amont à Élément Terre. Pour les classes excédant une semaine, le lavage du linge est compris dans la prestation.

À la lumière des retours « qualité » de nos enquêtes, ils synthétisent les points relatifs à leur domaine d'expertise et font suivre ces analyses auprès de nos partenaires hébergeurs, participant ainsi activement à l'amélioration des conditions d'accueil.

• **Le transport** : les enseignants intéressés par nos propositions pédagogiques sont originaires de tout l'hexagone, et parfois au-delà de ses frontières. Les destinations choisies requièrent alors, depuis l'établissement scolaire, un transport adapté. Nos chargés de missions recherchent et entretiennent des relations privilégiées avec de nombreuses entreprises de transport. Ils chiffrent le coût de cette prestation en fonction de la provenance du groupe et des différents éléments du programme. Ils assurent également l'ensemble des démarches administratives et transmettent à l'enseignant, tous les documents nécessaires à la constitution de son dossier académique (schémas de conduite...).

Concernant le transport en autocar(s), ils opèrent une sélection en fonction d'un rapport « Qualité/Sécurité/Prix ».

REMARQUE IMPORTANTE :

La prestation « transport » reste optionnelle dans notre proposition globale. Si l'enseignant le souhaite, il peut bien entendu voyager avec le transporteur de son choix.

• **Les réservations** : lorsqu'il est validé, un programme pédagogique et thématique rassemble une grande diversité d'activités. Celles-ci prennent la forme de visites ou d'interventions. Les acteurs peuvent être nombreux et de disponibilités variables. Il est de la responsabilité de nos chargés de missions de prendre date sur chacune des phases du programme auprès des structures muséographiques ou des intervenants pédagogiques. Issus d'une culture de « réseau », les chargés de missions Élément Terre entretiennent scrupuleusement leur « carnet d'adresses ». Ils s'assurent également de la signature des contrats pour finaliser les réservations.

À LA GESTION ADMINISTRATIVE :

• **La gestion des devis :** la spécificité d'Élément Terre reste sans nul doute la personnalisation des programmes et le service « à la carte ». Cela se traduit, dans les faits ainsi que dans notre communication, par l'absence de tout tarif annoncé par avance. Le coût effectif d'un séjour dépend de nombreux paramètres comme la durée, l'effectif réel, les prestations pédagogiques, le choix du transport... Nos devis en sont le reflet ! Chaque modification entraîne dès lors une variation du coût du séjour, à la hausse comme à la baisse. Vous pouvez également demander conseil à nos chargés de missions si vous avez un budget à respecter.

• **La gestion des contrats :** ces documents par la valeur juridique qu'ils revêtent dès lors qu'ils sont signés par le chef d'établissement et le représentant légal d'Élément Terre doivent être considérés avec attention et gravité. Ils nous engagent tous ! Nos contrats sont rédigés conformément aux conditions générales de vente annexées et en application des dispositions particulières relatives au séjour. Le signataire est invité à lire l'intégralité des éléments y figurant et notamment le prix, le versement des acomptes et les éventuelles pénalités qui pourraient s'appliquer en cas de changement d'effectif ou de retard de paiement.

• **La gestion de la facturation :** une facture est émise à l'issue du séjour. Elle reprend tous les éléments du contrat et n'omet pas d'ajouter ou de soustraire d'éventuelles prestations consommées ou non. Le règlement doit intervenir dans les 30 jours de son émission, aucun escompte ne sera accepté pour un paiement anticipé. Si le délai de règlement n'est pas respecté et que ce retard n'a pas été justifié et discuté lors de la phase de contractualisation, des intérêts moratoires seront appliqués à hauteur de deux fois le taux légal. Une nouvelle facture sera alors éditée. Si cette mesure peut apparaître pénalisante, elle n'est pas appliquée sans raison. Un séjour mobilise de fortes sommes d'argent. Les prestataires extérieurs (hébergement, transport, muséographies et intervenants) ne seront réglés qu'une fois le séjour intégralement payé ! Les fonds propres de l'association ne sont pas destinés à de telles avances. Les acomptes encaissés à la signature du contrat sont destinés à la réservation des prestataires extérieurs. Ces lignes figureront sur la facture finale, faisant ainsi apparaître le solde net. Le règlement peut s'effectuer par virement, chèque bancaire ou chèque vacances (ANCV).



À LA PÉDAGOGIE :

• **Éducateurs à l'environnement ou intervenants spécialisés** échangent avec l'enseignant, dès le premier contact, afin de définir les objectifs pédagogiques du séjour à venir. Par leur maîtrise du terrain et la connaissance de leurs domaines d'interventions, ils traduisent ces objectifs sous la forme d'une succession de séquences pédagogiques et bâtissent ainsi le programme personnalisé du séjour. Ce programme est alors soumis à l'enseignant pour validation.

• **Enseignants en activité ou à la retraite,** ils font ou ont fait régulièrement appel aux services de l'association pour la réalisation de leurs projets. Aujourd'hui, ils constituent notre équipe de consultants. Véritable réseau d'experts, ils nous offrent une relecture de nos propositions pédagogiques. Avec le temps se bâtit la confiance, peut-être accepterez-vous de faire partie de ce réseau ?

• **Amateurs éclairés, universitaires ou intervenants spécialisés,** ils répondent à nos sollicitations de formation. A la lumière de leurs expertises, nos équipes d'intervenants pédagogiques confortent leurs acquis et développent de nouveaux savoirs afin de les transmettre sur le terrain aux élèves.

Ils interviennent aux côtés de l'enseignant durant le séjour...

Qui sont-ils ?

L'INTERVENANT TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE :

C'est un professionnel diplômé et qualifié dans sa discipline. Acteur du territoire, il en connaît les contraintes et les spécificités. Il exerce de façon régulière son activité, c'est sa profession. Il répond au projet pédagogique de l'enseignant. Il travaille en collaboration avec ce dernier. Par son action, il apporte un éclairage technique ou une approche complémentaire enrichissant l'enseignement. En aucun cas, il ne se substitue à l'enseignant tant sur le plan de la responsabilité pédagogique que sur celui de la gestion de la discipline ou des comportements.

• **Conformément aux prescriptions légales concernant l'encadrement d'activités physiques et de découverte en milieu spécifique, les intervenants d'Élément Terre sont exclusivement des professionnels diplômés et expérimentés dans les différents secteurs d'activités :**

randonnée pédestre, escalade, VTT, tir à l'arc, orientation, chiens de traîneaux, voile, ski... Chaque année, nous vérifions auprès des inspections académiques, les autorisations d'exercice de nos intervenants. Ceux-ci mettent à votre service leurs qualités humaines, leur culture générale, leurs compétences techniques et pédagogiques, ainsi que leurs capacités à diriger et à animer un groupe dans le respect des règles de sécurité.

• Lorsque la thématique entière le requiert ou simplement lors d'une séquence, notre équipe s'enrichit de compétences universitaires (géologue – volcanologue, hydrobiologiste, biologiste botaniste, astronome...) ou culturelles (guides interprètes régionaux ou nationaux, animateurs du patrimoine...).

L'ANIMATEUR – LE COORDINATEUR – L'ASSISTANT SANITAIRE :

Le séjour scolaire est un moyen d'expérimenter la vie en collectivité. Pour les séjours supérieurs à 3 nuitées, nous pouvons vous proposer une équipe d'animation.

Nos animateurs, salariés de l'association, sont titulaires du BAFA ou d'un diplôme donnant l'équivalence par l'arrêté du 9 février 2007. L'animateur est garant de la sécurité physique et affective des élèves pendant le séjour. Présente aux côtés de l'enseignant pendant toute la durée du séjour (du départ jusqu'au retour à votre école), l'équipe d'animation participe activement au bon déroulement de votre voyage, notamment dans les temps de vie quotidienne (transport, repas, hygiène et repos) et dans la mise en place de veillées ou encore de jeux sur une demi-journée par exemple.

Notre coordinateur est le lien entre l'association, l'enseignant, l'équipe d'encadrement et les différents prestataires locaux. Par son action, il soulage l'enseignant et lui permet de se concentrer sur ses objectifs pédagogiques et le bien-être de ses élèves.

L'assistant sanitaire, titulaire du PSC1 ou d'un diplôme supérieur, assurera quant à lui le suivi médical des enfants pendant la durée de la classe, si l'enseignant lui délègue la mission.

REMARQUE IMPORTANTE :

Les taux d'encadrements pour les élèves de maternelle sont fixés à 1 animateur pour 8 élèves et 1 animateur pour 12 élèves en élémentaire. Cette prestation reste optionnelle en fonction de vos besoins en effectifs d'encadrement.



L'association est immatriculée
au registre des opérateurs
de voyage et de séjours
sous le n° IM 063100030

Nos conditions générales
sont consultables et téléchargeables
sur notre site Internet :
www.element-terre.org
(onglet « votre séjour à la carte »)
et jointes aux devis et conventions.

Maquette : Poivre Vert Studio. **Photos :** Toutes les photos sont de Élément Terre à l'exception de ©AdobeStock : vignette couverture c. g. (Fammat) et p.17 g. (Guy Pracos); ©Vulcania : p.4 c. et 7 d. ; ©Volcan de Lemptégy : p.7 c. ; ©M. Mestas : p.10 d. ; ©iStock : p.17 (Maxseezy), p.45 ht d. (DNHanlon) et c. d. (Tatsiana Volkova), p.46 c. d. (Pierre Olivier Clement Mantion) ; © Ph. Denis Gliksmann p.30 ; ©Guédélon : p.31.
Impression : Form'Actuel 06 65 33 32 81

IMPRIM'VERT®

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES

Extrait du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Article 95 : Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Article 96 : Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3) Les repas fournis ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la

réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;
- 12) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
- 13) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article 97 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article 98 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5) Le nombre de repas fournis ;
- 6) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;
- 9) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10) Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;
- 14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- 16) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences

de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

- 17) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19) L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Article 99 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article 100 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article 101 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'ache-

teur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées,
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article 102 : Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article 103 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix,
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET



CONTACTEZ-
NOUS :



PAR TÉLÉPHONE
04 73 79 35 23



PAR MAIL
contact@element-terre.org



FORMULAIRE EN LIGNE SUR NOTRE SITE
www.element-terre.org



FACEBOOK ET MESSENGER
[element.terre.sejours](https://www.facebook.com/element.terre.sejours)

